

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : MDE 13/107/2007 - ÉFAI

24 août 2007

Action complémentaire sur l'AU 110/07 (MDE 13/053/2007 du 14 mai 2007) et sa mise à jour (MDE 13/064/2007 du 1^{er} juin 2007) – Prisonniers d'opinion / Craintes de torture ou de mauvais traitements / Craintes pour la sécurité

IRAN **Haleh Esfandiari (f), universitaire de nationalité irano-américaine, 67 ans**
Kian Tajbakhsh (h), universitaire de nationalité irano-américaine, 45 ans
Parnaz Azima (f), journaliste de nationalité irano-américaine
Ali Shakeri (h), militant pacifiste de nationalité irano-américaine, 59 ans

Haleh Esfandiari a été libérée le 21 août après le versement d'une caution de trois milliards de rials (environ 237 000 euros). Pour l'instant, elle ne peut pas quitter l'Iran. Haleh Esfandiari est la directrice du programme du Moyen-Orient au Woodrow Wilson International Center for Scholars à Washington (États-Unis). Elle a été arrêtée le 8 mai par des agents du ministère du Renseignement et transférée le jour même à la section 209 de la prison d'Evin, à Téhéran, qui est gérée par ce même ministère.

Le 21 mai, le ministère du Renseignement a publié une déclaration l'accusant de mener des activités visant à un « *renversement non violent du régime* [iranien] ». Le 29 mai, les autorités judiciaires ont indiqué qu'elle avait été arrêtée à la suite d'une plainte émanant du ministère du Renseignement, qui l'accusait d'avoir « *porté atteinte à la sécurité nationale en se livrant à la propagande et à l'espionnage pour le compte d'étrangers* ». On ignore, cependant, si elle a été formellement inculpée. Haleh Esfandiari n'a jamais été autorisée à voir ses avocats pendant sa détention.

Kian Tajbakhsh, spécialiste des sciences sociales et urbaniste, a été arrêté le 11 mai. Amnesty International pense qu'il est détenu à la section 209 de la prison d'Evin. Au mois de mai, il a également été accusé d'« *actes préjudiciables à la sécurité nationale* » et d'« *espionnage pour le compte d'étrangers* ». Il n'est pas autorisé à consulter un avocat.

En juillet, Haleh Esfandiari et Kian Tajbakhsh sont apparus sur une chaîne de télévision iranienne. Certains journaux iraniens ont décrit les déclarations qu'ils y ont formulées comme des « *aveux* » (voir : <http://web.amnesty.org/library/index/fraMDE130922007?open&of=fra-2md>). La diffusion de cette émission constitue une violation des engagements pris par l'Iran en vertu du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), qui reconnaît le droit de toute personne accusée ou prévenue à « *ne pas être forcée de témoigner contre elle-même ou de s'avouer coupable* »

Parnaz Azima, journaliste iranienne de Radio Farda, une station en langue persane opérée conjointement par Radio Free Europe/Radio Liberty et Voice of America, aurait comparu le 15 mai devant le parquet d'un tribunal révolutionnaire, qui lui aurait ordonné de régler une caution. La somme fixée, équivalente à environ 330 000 euros, a été versée le 21 mai, mais les autorités ont refusé de lui rendre son passeport. Le 15 juillet, son avocat a indiqué que son dossier avait été renvoyé devant la treizième chambre de ce tribunal révolutionnaire. Il semble qu'elle a été accusée d'avoir « *porté atteinte à la sécurité nationale en se livrant à une propagande hostile au régime* ». À la connaissance d'Amnesty International, aucune date n'a été fixée pour l'ouverture de son procès.

Ali Shakeri, militant pacifiste de la ville d'Irvine, en Californie (États-Unis), aurait été appréhendé le 8 mai dans un aéroport international de Téhéran alors qu'il s'apprêtait à se rendre en Europe. Il est détenu dans un lieu inconnu par le ministère du Renseignement. Amnesty International croit savoir qu'il n'a pas été inculpé. Le 8 juin, les autorités judiciaires ont confirmé qu'il avait été placé en détention. Il n'a pas encore été autorisé à consulter un avocat. Le 12 août, le substitut du procureur de Téhéran a déclaré que la procédure engagée à l'encontre d'Ali Shakeri n'avait aucun lien avec les poursuites dont Haleh Esfandiari et Kian Tajbakhsh faisaient l'objet, et qu'« *il n'était pas encore temps de fournir des informations détaillées sur sa situation* ».

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Depuis quelques mois, les autorités iraniennes exercent des pressions redoublées sur les journalistes, les universitaires, les défenseurs des droits humains et d'autres personnes qui, selon elles, entretiennent des liens avec des pays étrangers ou ont participé à des initiatives visant à promouvoir la société civile en Iran. En avril, le ministre du Renseignement, Gholam Hossein Mohseni Ejeie, a publiquement accusé le mouvement des femmes et les militants étudiants de participer à une conspiration ennemie de « *subversion rampante* » du gouvernement iranien. En mai, un représentant du ministère du Renseignement a sommé les universitaires iraniens de ne pas entrer en contact avec des étrangers. Il a déclaré : « *Malheureusement, nos universitaires sont susceptibles de recevoir des menaces de la part des services de renseignement. Avec les méthodes qu'ils utilisent, ils établissent un premier contact, et ce contact universitaire peut vite devenir un lien d'espionnage.* »

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en persan, en arabe, en anglais, en français ou dans votre propre langue) :

- saluez la libération de Haleh Esfandiari, mais demandez que toutes les charges retenues contre elle et contre Parnaz Azima parce qu'elles ont exercé pacifiquement leur droit à la liberté d'expression et d'association soient abandonnées, et priez les autorités de les autoriser à voyager librement ;
- déclarez-vous préoccupé par la sécurité de Kian Tajbakhsh et Ali Shakeri, et exhortez les autorités à prendre les mesures nécessaires pour qu'ils ne soient ni torturés, ni soumis à aucune autre forme de mauvais traitements ;
- engagez les autorités à libérer Kian Tajbakhsh immédiatement et sans condition, étant donné qu'il est détenu uniquement en raison d'activités qu'il mène sans avoir recours à la violence ni prôner son usage, notamment en sa qualité d'universitaire ;
- priez les autorités de rendre public le lieu de détention actuel d'Ali Shakeri et de le libérer immédiatement et sans condition, à moins qu'il ne soit inculpé d'une infraction dûment reconnue par la loi ;
- demandez instamment que Kian Tajbakhsh et Ali Shakeri soient autorisés sans délai et sans condition à consulter leurs avocats, à recevoir la visite de leurs proches et à bénéficier de tous les soins médicaux dont ils pourraient avoir besoin ;
- efforcez-vous d'obtenir des informations précises au sujet du motif de leur arrestation, notamment des charges retenues contre eux, le cas échéant ;
- rappelez aux autorités que l'article 14-g du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), auquel l'Iran est partie, proclame le droit de toute personne de ne pas être forcée de témoigner contre elle-même ou de s'avouer coupable, et exhortez-les à mettre un terme à la pratique consistant à diffuser des « *aveux* » filmés à la télévision.

APPELS À :

Guide spirituel de la République islamique d'Iran :

His Excellency Ayatollah Sayed 'Ali Khamenei
The Office of the Supreme Leader
Islamic Republic Street - Shahid Keshvar Doust Street
Téhéran, République islamique d'Iran

Courriers électroniques : info@leader.ir

Formule d'appel : *Your Excellency, / Excellence,*

Responsable du pouvoir judiciaire :

Ayatollah Mahmoud Hashemi Shahroudi
Ministry of Justice, Ministry of Justice Building, Panzdah-Khordad Square,
Téhéran, République islamique d'Iran

Courriers électroniques : info@dadgostary-tehran.ir (dans le champ réservé à l'objet, veuillez écrire : « *FAO Ayatollah Shahroudi* »)

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Ministre,*

Ministre du Renseignement :

Gholam Hossein Mohseni Ejeie

Ministry of Intelligence, Second Negarestan Street, Pasdaran Avenue, Téhéran, République islamique d'Iran

Formule d'appel : ***Your Excellency, / Monsieur le Ministre,***

COPIES À :

Président de la République :

His Excellency Mahmoud Ahmadinejad

The Presidency, Palestine Avenue, Azerbaijan Intersection, Téhéran, République islamique d'Iran

Courriers électroniques : dr-ahmadinejad@president.ir

ou via son site Internet : www.president.ir/email

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Iran dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 5 OCTOBRE 2007, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.